Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 23 (1878)

Heft: (22): Revue des armes spéciales : supplément mensuel de la Revue Militaire Suisse

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE DES ARMES SPÉCIALES

Supplément mensuel de la REVUE MILITAIRE SUISSE, n° 22 (1878.)

L'ARTILLERIE DE POSITION EN SUISSE *(Suite.)*

Avant d'entamer la question de l'armement proprement dit et de parler plus en détail des pièces dont doit être armée notre artillerie de position, nous avons encore quelques mots à dire sur l'organisation de nos divisions de position au point de vue de la répartition du personnel et du matériel.

Nous avons dit qu'une certaine fraction de l'artillerie de position pourrait être appelée à former des *batteries à pied ;* il est clair que ces batteries destinées à appuyer l'artillerie de campagne et à augmenter son effet, seront armées avec le 10 c/m. — Quant à l'armement général des divisions de position, il est évident qu'il variera suivant les services auxquelles sont destinées les compagnies, les ouvrages à défendre, le terrain à battre, le but enfin que se proposera le chef de l'armée.

Une compagnie de position de 200 hommes sur pied de guerre et prête au service de campagne sera composée de la manière suivante :

Officiers (y compris un médecin) . . .	6	hommes
Sous-officiers supérieurs	3	»
Sergents en ligne	12	»
» en réserve	5	»
Appointés, chefs de pièces.	24	»
» en réserve	4	»
Canonniers.	144	»
Soit un total de . . .	198	hommes,

Il faudra, bien entendu, pour atteindre ce chiffre compléter la compagnie d'élite par des hommes sortant des dernières classes d'âge de la landwehr. Avec cet effectif, une compagnie de position peut servir 24 ou 25 pièces, soit 50 pièces pour une division de position à 2 compagnies. On voit par ces chiffres que nos 10 compagnies d'élite ne pourraient servir en tout que 250 bouches à feu. Chiffre faible pour la défense d'une frontière aussi importante que la nôtre. — On serait évidemment forcé, en cas de danger, de prendre les 15 compagnies de landwehr pour les mettre en ligne; ces compagnies qui renferment des canonniers sortant des batteries attelées demanderaient un certain temps pour être instruites dans le service spécial de l'artillerie de position, ce qui constituerait une perte de temps sensible et un manque d'unité dans les opérations de l'arme.

Nous avons dans un article antérieur dit quelques mots de l'*équipage de position.* Voyons de quoi se composerait la colonne de voitures afférente à une compagnie de position.

24 pièces de canon (ou 25).
50 voitures ou caissons de munitions (2 par pièce).
2 chariots d'outils de pionniers.
1 chariot de batterie.